

FLASH INFO

Le 11 Mars

Flash Info 2020 **Le GNR : La FNSA avec la CNATP**

Alors que la loi de finances 2020 confirme la suppression progressive (2021 - 2027) du TICPE (Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques) sur le GNR, un arrêté va venir ajouter un dispositif destiné à résoudre les problèmes de concurrence déloyale, notamment avec le secteur agricole (ce dernier n'étant pas impacté par la suppression du TICPE), sous la contrainte de la CNATP (blocage de raffineries en novembre 2019). Ce dispositif prévoit la mise en place d'un carburant avec une nouvelle couleur, le renforcement de la responsabilité des donneurs d'ordre et l'établissement d'une liste d'engins concernés. Ayant l'oreille attentive des pouvoirs publics, la FNSEA et les organisations représentatives du secteur agricole sont réticentes à l'établissement de celle-ci. Les discussions se poursuivent.

Au nom des PROS DE L'ANC, la FNSA appuie la CNATP dans sa démarche. Notre matériel (*véhicule en bicarburation et moteur monté sur des machines ou appareils mobiles*) a notamment été intégré dans cette liste afin de bénéficier du dispositif qui pourrait être mis en place.

L'agenda prévoit, sous réserve, une décision de la part du ministère de l'économie et des finances vers la fin du 1^{er} semestre 2020.

Nous sommes à votre disposition pour toute information complémentaire !

Contact:
Alban RAIMBAULT
alban.raimbault@fnsa-vanid.org